

Distanciation et NRP

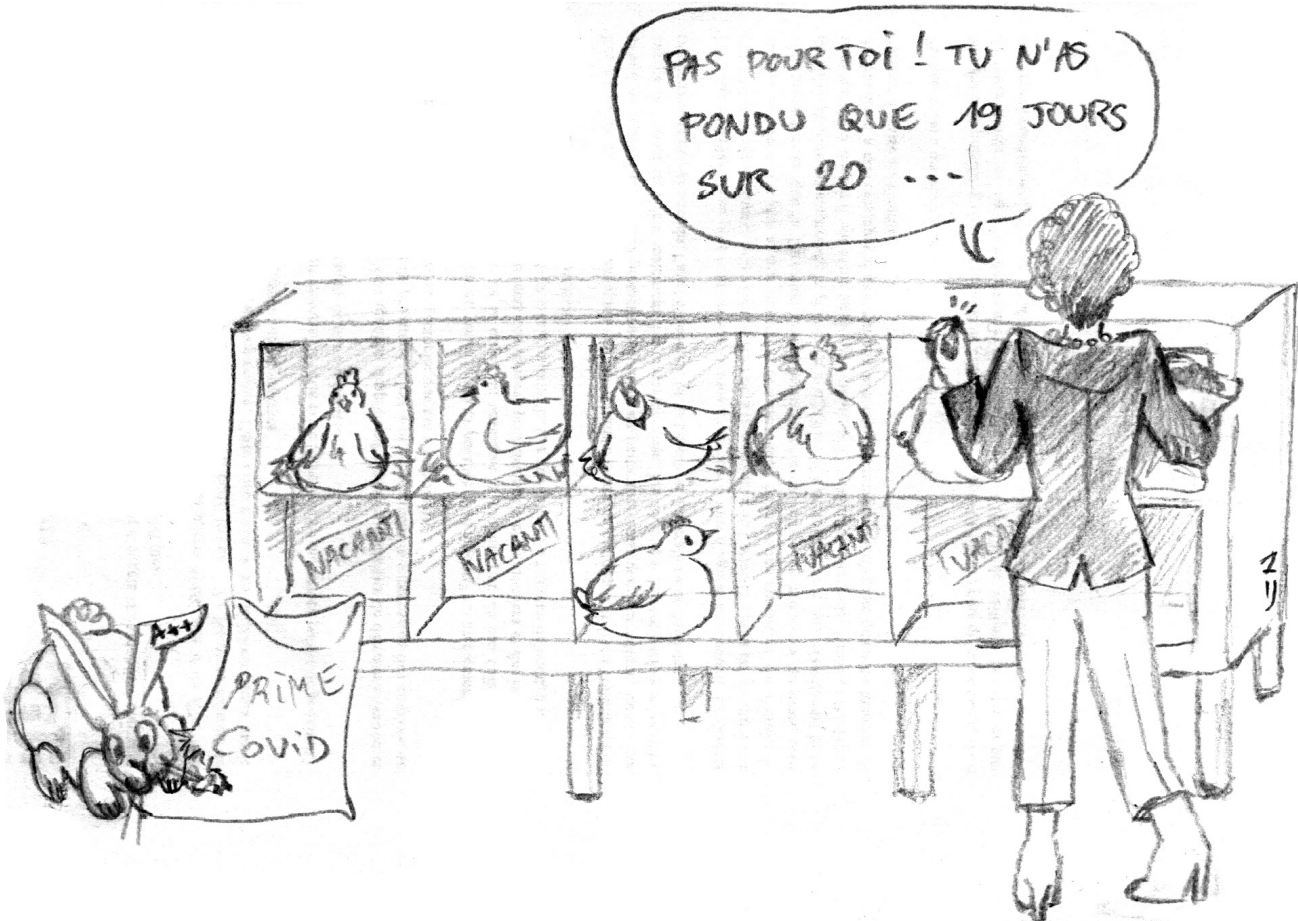
À l'heure des premiers bilans de sortie de crise sanitaire, il est à noter que les petites structures (vous savez, celles dont nos directions veulent à tout prix se débarrasser) sont celles qui s'en sortent le mieux :

- respect aisé des distances (ben oui, à force de supprimer du personnel, il y a de la place dans les bureaux) ;
- taux de travail en présentiel important ; ...

Mais ces éléments ne pèsent que dalle face aux velléités morbides de fermetures à outrance des sites de la DGFIP.

Et là, lors du CTR du 18 juin, nous revient comme un boomerang en pleine poire le fumeux NRP, où la direction veut regrouper – entasser les agents dans des clapiers ou des batteries de pontes au risque de favoriser toutes les formes de contaminations possibles et imaginables.

La CGT estime que **la reprise du NRP** (contre lequel nous nous mobilisons depuis 1 an déjà), alors que la crise sanitaire n'est pas terminée, **est une véritable provocation et un mépris total des agents des Finances Publiques.**



CPS Détresse

Il fut un temps où certains slogans étaient à la mode, « travailler plus pour gagner plus » en est un exemple.

Si la première partie se vérifie régulièrement, la seconde nettement moins.

Preuve en est avec la récente prime COVID et sa (non) attribution aux agents du Centre Prélèvement Service.

Un des critères pour l'obtention de cette prime étant le surcroît d'activité durant la période de confinement.

Lorsque les accueils physiques sont tous fermés, peut-on imaginer un seul instant qu'un service assurant uniquement des contacts à distance ne se retrouve pas surchargé ?

Oui, répond cyniquement notre direction, puisqu'une grève massive a été nécessaire pour l'obtention de cette fameuse prime par le CPS, ou comment devoir quémander ce qui est un droit.

Il est peut-être également temps de réfléchir à une véritable revalorisation des traitements des agents, plutôt que de jeter des miettes de pain et voir qui se battra assez pour les obtenir...

Histoire d'un livre

« Une histoire populaire de la France » se fait l'écho du livre de Howard Zinn sur les États-Unis. Près de 40 ans plus tard, Gérard Noiriel porte un nouveau regard sur l'histoire de France en racontant celle des classes populaires. C'est-à-dire l'histoire sociale des dominés, sans toutefois oublier celles des classes détentrices du pouvoir. Car, pour l'auteur, les classes populaires se définissent aussi par leur rapport avec les dominants. Des pages très éclairantes sur la trajectoire de la société en France depuis la guerre de cent ans. Un livre loin de l'histoire des têtes couronnées et des grands hommes, un voyage captivant qui retrace la réalité de la lutte des classes et des révoltes populaires. Des faits qui nous rappellent que seule la lutte (à défaut de « dialogue social » trompeur) peut nous permettre d'obtenir de meilleures conditions de vie et de travail.

Zéro Cash dans les trésoreries SPL

Dans l'optique de « moderniser » notre administration, mais plutôt pour supprimer encore des pans entiers de missions et de personnel, la DGFIP s'est engagée dans une démarche de suppression de l'encaissement en numéraire dans notre réseau.

Les usagers sont donc désormais « invités » à se rendre chez leur buraliste pour payer les factures des collectivités locales, dès lors que ces dernières sont dotées d'un datamatrix.

En l'absence de ce dernier, il leur faut se rendre dans l'une des 5 caisses « résiduelles » encore disponibles dans le département (Strasbourg HUS, Strasbourg EMS, Haguenau, Saverne et Sélestat).

Si l'utilisateur ne veut – ne peut se déplacer dans l'un de ces 5 centres, la Direction a trouvé la parade : il suffit d'éditionner une lettre de relance dans Hélios, qui elle sera dotée de ce fameux datamatrix, et « inviter » l'utilisateur à se rendre chez le buraliste muni de cette lettre de relance.

La Cigogne s'interroge toutefois sur plusieurs points :

- si les trésoreries peuvent paramétrer Hélios pour allonger les délais entre 2 actes, elles ne peuvent le réduire en deçà des délais légaux : l'édition de la lettre de relance peut donc s'avérer tout bonnement impossible ;
- comment expliquer juridiquement l'édition d'une lettre de relance pour un produit non-échu (exemple d'un paiement de loyer).

Bref, une fois de plus, la DGFIP met la charrue avant les bœufs, alors qu'il aurait été tellement plus simple de laisser se dérouler tranquillement l'érosion naturelle des factures non-dotées du datamatrix.

Ah, mais c'est vrai, nos directions n'utilisent la terminologie « érosion naturelle » que pour désigner – se justifier – des suppressions d'emplois.

Pour ne pas avoir de réponse, faites le 2

« Vous servez à quoi ? »

Alors à qui la faute ?

Voilà une phrase que personne n'aime entendre et pourtant régulièrement prononcée à l'encontre de nos collègues du Centre Prélèvement Service de Strasbourg.

Ne devant assurer que des réponses de 1er niveau, les agents du CPS ont pour consigne de transférer les questions les plus complexes à un service de second niveau... qui, déjà largement saturé, ne peut pas absorber ces transferts d'appel.

Au final, l'utilisateur recompose le numéro du Centre Prélèvement Service qui se trouve en porte-à-faux face au contribuable, qui attend une réponse d'un service n'étant pas en mesure de la donner.

La réponse de notre Direction à cette problématique ?

Les usagers devraient respecter les consignes et composer le choix téléphonique numéro 2 si leur question est complexe.

Pour la CGT, la réponse à cette problématique est simple et passe par le recrutement massif d'agents pour des services en sous-effectif chronique.



Service public au placard

Au vu du dernier Comité Technique de Réseau qui s'est tenu le 18 juin, il semblerait que la DGFIP, dans sa digne tradition de suiveuse de consignes (même celles qui sont dépassées en terme d'urgence de service public) n'a pas retenue de leçons du Covid : baisse des dépenses et des emplois ainsi que privatisations et délégations de missions de service public sont de nouveau à l'ordre du jour.

En clair, la « moderne » DGFIP a de nouveau un train de retard en matière d'utilité sociale et humaine de nos services. Car ça y est, après cet intermède de crise sanitaire qui a pourtant

montré l'utilité du service public, le Nouveau Réseau de Proximité est de nouveau sur les rails : restructurations, MFS, zéro cash, sous-traitance aux buralistes et autres joyusetés... Décidément rien ne change pour notre Direction ! Si nous n'y mettons pas le holà, le jour d'après sera le jour d'avant, mais en pire. Pour la CGT, il est grand temps que Bercy et ses sbires renouvellent leur action et se rendent compte qu'ils représentent la fonction publique et l'État et non pas les intérêts de la classe possédante.

Le Syndicalisme

Nous sommes déjà dans l'« après ». L'après-confinement, mais pas l'après-réforme. À une période où toutes les marottes du gouvernement (les retraites sabrées) et de la Direction (le NRP) sont remises sur la table, nous devons nous demander comment contrer cette obsession de destruction du service public et de tout ce qui est commun, mais aussi de ce que nous voulons construire ensemble et par quels moyens y parvenir.

Sur ce que nous voulons, la plupart des citoyens sont d'accord, en témoigne le soutien massif au mouvement des gilets jaunes : le respect de la nature, des services publics forts et efficaces, moins d'inégalités économiques et sociales. Sur la question des moyens, le syndicalisme est l'une des réponses que nous voulons apporter. Pourquoi cette réponse est-elle pertinente ? Tout simplement parce que l'union fait la force.

Un syndicat, contrairement à ce que certains croient encore, n'est pas une institution

désincarnée de plus. C'est un regroupement de travailleurs, de collègues comme vous et moi, qui s'associent pour être plus efficaces dans la défense de leurs droits existants et dans la conquête de nouveaux. Ce n'est ni plus ni moins qu'un outil bénéficiant d'un statut juridique, obtenu grâce à l'action de ses membres. Cet outil permet de porter la voix des travailleurs, il est d'autant plus fort que vous êtes nombreux à parler à travers lui. Il est d'autant plus riche que vous l'alimentez de vos idées et revendications. Le syndicat est avant tout un soutien, un support pour aider les travailleurs qui souhaitent lutter pour obtenir des meilleures conditions de travail et de vie.

Le syndicat n'est pas une assurance qu'il suffit de payer pour être couvert en cas de soucis, et le tout sans franchise. Ce n'est pas non plus une providence qui saurait anticiper nos désirs sans qu'on ait à les formuler. Le syndicat est vivant tant que nous le faisons vivre. Pour la CGT, le syndicat c'est vous.

Les 5 réformes dont la Direction rêve en secret (la numéro 3 va vous étonner)

- la semaine de travail à 70 heures (parce que l'économie ne va pas se relancer toute seule)
- les heures supplémentaires bénévoles (après vérifications, il apparaît que c'est déjà le cas, autant pour nous)
- la pérennisation d'une retenue annuelle de 10 jours de congés (sans contre-partie parce que

bon...)

- les suppressions massives de postes à la DGFIP (désolé, encore une fois après vérification...)

- la privatisation de nos missions (déjà...)

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :
Gilles STREICHER au PCRFP Strasbourg, 10 RUE SIMONIS, 67100 Strasbourg
Tél : 03.90.41.20.07 ou (0049) 176 7666 49 43